

LOCAUX TECHNIQUES : SIGNATURE DES MARCHES

Monsieur RAVERDEL, 1er Adjoint, chargé des travaux, rappelle à l'Assemblée que, par une délibération en date du 9 Septembre 1980, celle-ci avait autorisé le Maire à lancer un appel d'offres pour la 1ère tranche des locaux techniques.

Suite à l'ouverture des plis renfermant les offres, par la Commission des marchés, le 3 Octobre 1980, en Mairie de LUDRES, le résultat de l'appel d'offres fut déclaré infructueux par rapport aux possibilités financières de la Commune.

Devant l'impossibilité pour la commune de financer le montant du projet tel qu'il résultait de l'ouverture des plis, la Commission des marchés a demandé à l'architecte de négocier de gré à gré avec les entreprises les moins disantes de manière à "déshabiller" le projet pour qu'il devienne compatible avec les possibilités de financement de la Commune.

Monsieur RAVERDEL informe l'Assemblée que les démarches effectuées par l'Architecte auprès des entreprises concernées ont abouti. La 1ère tranche de travaux comprenant les locaux et l'atelier passe dans l'enveloppe financière. Il précise à l'Assemblée que le bureau et le logement, prévus initialement, pourront faire l'objet, à posteriori, d'une deuxième tranche de travaux, lorsque l'Assemblée en décidera.

Il précise que le montant total des travaux de construction de la 1ère tranche des locaux techniques, hors branchement et réseaux, est égal à 440 031 F 46 H.T. tous corps d'état confondus, soit 517 476 F T.T.C.

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,

- autorise le Maire à signer les marchés avec les entreprises énumérées ci dessous qui participeront à la réalisation de la construction des locaux techniques, 1ère tranche :

- . Entreprise CRACCO, Zone Industrielle d'HEILLECOURT 54044 NANCY-CEDEX pour les travaux de gros-oeuvres, de menuiserie intérieures et extérieures et de V.R.D. d'un montant de 222 225, 36 F H.T., soit 261 337 F T.T.C.
- . Entreprise PARISOT, AYDOILLES 88600 BRUYERES pour des travaux de charpente métallique, couverture et bardage, d'un montant de 146 561 F 10 H.T. soit 172 356 F T.T.C.
- . Entreprise CONSOLINI à GIRONCOURT sur VRAINE 88170 pour des travaux de plâtrerie et d'isolation d'un montant de 12 149 F 69 H.T. soit 14 288 F T.T.C.
- . Entreprise FERMETURE DU LITTORAL, 18, rue des Ardennes 62510 ACQUES, pour des travaux de portes de garages d'un montant de 23 664, 51 F H.T. soit 27 829 F T.T.C.
- . Entreprise ALBERT, route de Dombasle à DAMELEVIERES 54360 BLAINVILLE pour des travaux de serrurerie d'un montant de 3 450 F H.T. soit 4 057 F T.T.C.
- . Entreprise GUERINEAU, 15 rue d'Amerval à NANCY pour des travaux de plomberie, de sanitaire, de chauffage et d'électricité, d'un montant de 25 140 F 30 H.T. soit 29 565 F T.T.C.
- . Entreprise S.N.P. à MIRECOURT pour des travaux de peinture d'un montant de 6 840 F 50 H.T. soit 8 044 F T.T.C.

- rappelle que les crédits nécessaires ont été inscrits au budget primitif 1980, section d'investissement.